



La délégation de l'Église orthodoxe russe est arrivée à la V Conférence préconciliaire panorthodoxe

La V Conférence préconciliaire panorthodoxe a débuté le 11 octobre 2015 au Centre orthodoxe du Patriarcat de Constantinople à Chambésy, près de Genève, par la célébration de la Divine liturgie.

A la bénédiction de Sa Sainteté le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie, l'Église orthodoxe russe est représentée par une délégation conduite par le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou. La délégation de compose également de l'archevêque Marc de Berlin, d'Allemagne et de Grande-Bretagne (Église russe hors-frontières), de l'archiprêtre Nicolas Balachov, vice-président du DREE, de l'archimandrite Irénée (Streenberg), clerc du diocèse d'Amérique de l'Ouest de l'Église russe hors-frontières, et du prêtre Anatole Tchouriakov, interprète du DREE.

La liturgie a été célébrée à l'église Saint-Paul par le métropolite Jérémie de Suisse (Patriarcat de Constantinople), secrétaire de la préparation du Saint et Grand Concile de l'Église orthodoxe, et par les chefs des délégations des Églises orthodoxes locales venues participer à la Conférence préconciliaire panorthodoxe. Sont représentés : le Patriarcat d'Alexandrie, le Patriarcat de Jérusalem, l'Église orthodoxe russe, le Patriarcat de Serbie, le Patriarcat de Roumanie, le Patriarcat de Bulgarie, l'Église orthodoxe de Chypre, l'Église orthodoxe de Grèce, l'Église orthodoxe albanaise, l'Église orthodoxe de Pologne, l'Église orthodoxe des Terres tchèques et de Slovaquie. Le métropolite Jean de Pergame, président de la Conférence préconciliaire panorthodoxe (Patriarcat de Constantinople), et les membres des délégations des Églises orthodoxes locales ont assisté à cette liturgie et reçu les Saints Mystères.

Les prières étaient dites en grec, arabe, slavon d'église, serbe, albanais, tchèque, français et anglais.

La V Conférence préconciliaire panorthodoxe a été convoquée conformément au décret de la Réunion de Primats des Églises orthodoxes locales des 6-9 mars 2014 à Istanbul, afin d'examiner les projets de documents du Concile panorthodoxe revus par la Commission interorthodoxe spéciale. Elle devra aussi adopter le projet de document « L'autonomie et son mode de proclamation » élaboré par la Commission préparatoire interorthodoxe en 2009.

Les travaux de la V Conférence préconciliaire panorthodoxe débiteront par une assemblée plénière le lundi 12 octobre.

